



15 juillet 2020

MOBILISEZ-VOUS POUR LES RIVIÈRES ROUGES & L'ESTÉRON

5 Rivières d'exception

Les Rivières Rouges, dans le haut-pays niçois, ont été façonnées par des phénomènes géologiques importants qui ont dessiné un site si extraordinairement saisissant qu'il a été dénommé, **le Colorado niçois**. **La Clue d'Amen, le vallon du Cante et les bassins versants du Cians et de la Roudoule** constituent des sites remarquables à haute valeur patrimoniale qui nécessitent d'être préservés et valorisés. Ce joyaux a été **labellisé "site Rivières Sauvages" vendredi 24 aout 2018** à Valberg au Cinéma le Dahut en présence d'une cinquantaine de personnes: représentants des communes, communauté de commune d'Alpes d'Azur, département des Alpes Maritimes, pêcheurs, Parc national du Mercantour, PNR des Préalpes d'Azur etc....

Ce projet, porté par la Communauté de communes des Alpes d'Azur et du SMIAGE, vient récompenser les efforts conjoints réalisés depuis ces dernières années pour protéger et sauvegarder un patrimoine majeur du territoire.

Voir le film :

Découvrez les Rivières Rouges en vidéo !

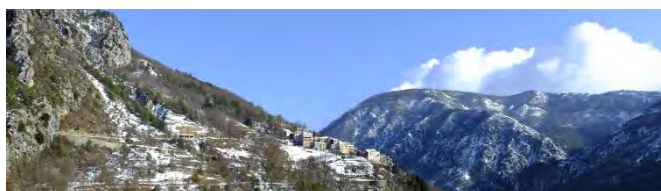


L'Estéron est une rivière de **66,7 km de long** (120 km avec les affluents) située majoritairement dans les **Alpes-Maritimes (06)**, au sud-est de la Région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Elle représente le second affluent du fleuve Var (en rive droite) après la Tinée.

Cette rivière a atteint la plus haute note, réservée à une rivière française et pourtant, il faut poser un certain nombre d'actions pour continuer à la préserver. En effet, le simple fait qu'elle soit en très bon état et labellisée « Site rivières Sauvages » entraîne un moindre financement des bailleurs de fonds institutionnels car c'est encore le concept de restauration des milieux abîmés qui est prépondérant en France.

C'est la raison pour laquelle, cet appel à collecte

Voir le film sur l'Estéron : [cliquez ici](#)



A PROPOS DU LABEL « SITE RIVIÈRES SAUVAGES »

Le label « Site Rivières Sauvages » est le fruit d'un long effort collectif qui réunit des acteurs de tous horizons : gestionnaires des bassins versants, institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection et gestionnaires des milieux naturels, riverains etc...

Désormais portées par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, 28 rivières sont aujourd'hui labellisées : La Valserine, la Dorche, la Vézeronce, l'Arvière et la Pernaz dans l'Ain, la Beaume et la Drobie en Ardèche, l'Estéron, le Cians, la Roudoule, la Clue d'Amen, le Vallon de Cante dans les Alpes Maritimes, le Chéran, le Nant d'Aillon, le Nant Bénin en Savoie et Haute Savoie, Le Guiers Mort et le Rif Garcin dans l'Isère le Galeizon dans le Gard, le Taravo en Corse du Sud, le Travu et le Fangu en Haute Corse, l'Artoise dans l'Aisne, La Grande Leyre dans les Landes, le Léguer et le Guic en Bretagne, le Pic et la Gioune dans la Creuse et la Haute Dronne en Dordogne.

CONTACTS

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

DenisCAUDRON: Développement du Réseau et des partenariats: 0685314006 - denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Melanie Taquet Chargée de mission sur le territoire Rhône Méditerranée Corse : melanie.taquet@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias 06 22 78 71 38 – Communication@rivieres-sauvages.fr - www.mp-c.eu - @mapyntonga